

**PROJET D'APPUI AUX IRRIGANTS ET AUX SERVICES AUX IRRIGANTS
ASIRRI : COMPOSANTE MALI : IRAM ET FARANFASI SO**
Financement Agence Française de Développement / AFD-FISONG

RAPPORT DE MISSION

Mission de suivi et d'appui programmatique
auprès de la Fédération Faranfasi so

Christophe Rigourd

Septembre 2010

iram

GRET

agronomes
vétérinaires
&
SAINT PRODIGE



CUDES / KIDES



FONHAD 

Le Projet d'Appui aux Irrigants et aux Services aux Irrigants ASIrri est une initiative conjointe de partenaires du développement du Nord et du Sud, AVSF, CEDAC, CUDES, CROSE, Faranfasi so, FONHADI, GRET et IRAM. Le projet est financé par l'AFD via la FISONG.

D'une durée de trois ans, ASIrri vise les objectifs suivants.

Objectif général : Assurer la gestion des systèmes irrigués et leur optimisation pour la production agricole par la pérennisation des associations d'irrigants et des dispositifs d'appui et de services.

Objectif spécifique : Elaborer, tester et favoriser la pérennisation des modes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants pour une exploitation durable des zones irriguées, dans trois contextes nationaux diversifiés : Haïti, Cambodge, Mali, en profitant des différences d'expériences entre site pour maximiser les échanges et le co-apprentissage, et la capitalisation.

Le chef de file du groupement est l'IRAM, chaque composante ayant une maîtrise d'œuvre propre :

| | | |
|---------------------|-----------------------|----------------------|
| Composante 1 | Cambodge : | GRET et CEDAC |
| Composante 2 | Haïti : | AVSF et CUDES/CROSE |
| Composante 3 | Mali : | IRAM et Faranfasi so |
| Composante 4 | Transversale : | IRAM |

Ce rapport n'engage que ses auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme le point de vue des différents partenaires du projet ASIrri (AVSF, CEDAC, CUDES, CROSE, Faranfasi so, FONHADI, GRET et IRAM) ni de l'AFD.

• **iram Paris** (siège social)

49, rue de la Glacière • 75013 Paris • France

Tél. : 33 (0)1 44 08 67 67 • Fax : 33 (0)1 43 31 66 31

iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

• **iram Montpellier**

Parc scientifique Agropolis • Bâtiment 3

34980 Montferrier sur Lez • France

Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| SOMMAIRE | 3 |
| LISTE DES ABREVIATIONS | 4 |
| 1. RESUME EXECUTIF | 5 |
| 2. INTRODUCTION | 7 |
| 3. APPRECIATION DES SERVICES FOURNIS PAR LE CPS DE MOLODO | 8 |
| 3.1. Appuis dans le domaine agricole : planification collective de la campagne | 8 |
| 3.2. Appuis dans le domaines hydraulique et gestion de l'eau | 10 |
| 3.3. Appui dans le domaine organisationnel et institutionnel | 12 |
| 4. ASPECTS RELATIFS A LA GESTION DU PROJET | 14 |
| 4.1. Ressources humaines | 14 |
| 4.2. Accueil et démarrage du stage | 15 |
| 4.3. Réunion de planification trimestrielle au niveau de la zone | 16 |
| 5. PROGRAMMATION DES 6 PROCHAINS MOIS | 17 |
| 5.1. Diagnostic participatif des OERT | 17 |
| 5.2. Accompagner la planification agricole pour 2 OERT | 18 |
| 5.3. Préparer la mise en place d'un dispositif de redevance au niveau des OERT | 18 |
| 5.4. Des actions pilotes de rénovation / d'amélioration des réseaux | 19 |
| 5.5. Médiation OERT-ON et intensifier les relations avec l'ON pour passer au niveau supérieur | 21 |
| 5.6. Capitalisation vidéo | 21 |
| 5.7. Organisation de la visite au Cambodge | 22 |
| 5.8. Organisation de l'accueil au Mali de l'équipe d'Haïti | 23 |
| 5.9. Evaluation | 23 |
| 6. ANNEXES | 24 |
| 6.1. Annexe 1 : Programme de la mission | 24 |
| 6.2. Annexe 2 : Eléments de TDR pour le consultant hydraulique | 25 |
| 6.3. Durée de la prestation | 27 |
| 6.4. Annexe 3 : Chronogramme des activités du prochain semestre | 28 |

Liste des abréviations

| | |
|--------|---|
| AFD | Agence française de développement |
| ASIRRI | Projet d'appui aux irrigants et aux services aux irrigants |
| CPS | Centre de prestations de services |
| FCPS | Fédération des centres de prestation de services |
| FISONG | Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG |
| IER | Institut d'économie rurale |
| IRAM | Institut de recherches et d'application des méthodes de développement |
| IRC | Institut des régions chaudes (ex-CNEARC) |
| OERT | Organisation d'entretien des réseaux tertiaires |
| ON | Office du Niger |
| OP | Organisation de producteurs |
| PADON | Programme d'appui au développement de l'Office du Niger |

1. Résumé exécutif

La mission IRAM conduite du 5 au 12 juin 2010 visait à apporter un appui aux deux stagiaires de l'Institut des Régions Chaudes (IRC), à apprécier l'état d'avancement des services aux Organisations d'entretien des réseaux tertiaires (OERT) fournis par le Centre de prestation de services (CPS) de Molodo et appuyer le CPS dans la conduite des activités et dans la programmation des activités du second semestre.

Appréciation rapide des services fournis par le CPS de Molodo aux OERT pendant le 1^{er} semestre 2010 :

- **Domaine agricole :** La mise en place de calendriers agricoles collectifs au niveau des OERT semble plus difficile que prévue. Le faible niveau d'équipement des producteurs et les difficultés de collaborations entre les producteurs d'un même arroseur sont les deux freins essentiels à la mise en place de calendriers collectifs. Ainsi il n'a pas été possible d'appuyer chacune des 14 OERT à élaborer son calendrier agricole collectif comme initialement prévu. Le CPS a en revanche poursuivi la sensibilisation des 14 OERT (projection d'une vidéo et identification des contraintes notamment). Les producteurs semblent néanmoins insister qu'il faut poursuivre la sensibilisation dans ce sens.
- **Domaine hydraulique :** Depuis début 2010 le CPS a fourni plusieurs services pour appuyer les OERT dans la réalisation des entretiens des réseaux et pour leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique de leur réseau : deux formations dans le domaine de l'hydraulique, mise à disposition de kits d'entretien auprès OERT, début d'enregistrement des pratiques d'entretien. Les OERT ont ainsi sensiblement augmenté les entretiens des réseaux III et plusieurs agriculteurs témoignent déjà d'un accès plus facile à l'eau. Cependant ces bénéfices semblent de courte durée puisque les arroseurs sont rapidement colonisés à nouveau par des mauvaises herbes issues des canaux II et I.
- **Domaine organisationnel et institutionnel :** Suite aux appuis du conseiller juridique, les OERT ont validé leurs règlements intérieurs et statuts (en langue locale) lors d'assemblées générales. On note par ailleurs l'existence d'un embryon d'organisation supra OERT (informelle) au village de Molodo Bamana. Enfin les collaborations entre le CPS de Molodo et la Direction de zone de l'Office du Niger sont toujours bonnes et régulières.

Principaux éléments de programmation pour le semestre à venir :

Un chronogramme détaillé des activités du prochain semestre est présenté en annexe. Les principales activités sont les suivantes :

- Poursuivre les diagnostics (hydrauliques, agronomiques et socio-économiques) participatifs des OERT ; ces diagnostics constituant des exercices de formation, de médiation / concertation et de programmation pour les OERT. L'élaboration d'une typologie à partir de ces diagnostics permettra d'adapter les services aux OERT.
- Accompagner la planification agricole collective de deux OERT (exercice de concertation) et effectuer un suivi précis des pratiques agricoles et d'irrigation de ces deux OERT pendant l'hivernage 2010.

- Préparer l'introduction d'un système de redevance hydraulique payée par les agriculteurs aux OERT. Les principes de cette redevance et le processus d'introduction devra être discuté avec l'Office. Cette redevance sera introduite au niveau des OERT les plus avancées (cf typologie en cours d'élaboration).
- Des actions pilotes de rénovation et d'amélioration des réseaux III pourront être mises en œuvre. Il s'agit d'interventions au-delà des capacités techniques et financières des exploitants et qui pourront être subventionnées par le fonds d'investissement du projet ASIrri, voire en ayant recours à d'autres bailleurs de fonds (AFD notamment qui a indiqué son intérêt pour de telles initiatives pilotes). Ces actions devront avoir été identifiées lors des diagnostics hydrauliques participatifs et devront concerner les OERT déjà « activées ». Ces actions pilotes devront être discutées avec l'Office du Niger au préalable.
- Le projet ASIrri a démarré ses interventions au niveau des arroseurs III et en privilégiant une entrée socio-organisationnelle par la médiation. Il est maintenant nécessaire d'articuler ces interventions avec les niveaux II et I, pour que les interventions au niveau III fassent davantage de sens (meilleure efficacité, meilleure pérennité). Cela implique une intensification des collaborations avec l'Office, notamment au niveau de la Direction Générale par la FCPS ; les collaborations entre le CPS de Molodo et la Direction de Zone devant bien évidemment se poursuivre.
- Avant le renouvellement des contrats de prestation et le paiement de la cotisation annuelle des OERT au CPS (en fin d'année vers novembre-décembre) la FCPS devra engager (avec le CPS) un processus d'évaluation des services auprès des OERT. La prochaine mission IRAM viendra accompagner ce processus (proposition d'une méthodologie d'évaluation).
- Enfin deux activités sont prévues dans le cadre de la composante transversale du projet ASIrri :
 - Une visite du CPS de Molodo au Cambodge (en septembre) ;
 - Une visite des équipes ASIrri cambodgienne et haïtienne au Mali (en novembre).

2. Introduction

Une mission de suivi et d'appui programmatique a été réalisée par l'IRAM (Christophe Rigourd) du 5 au 12 juin 2010 auprès de la fédération Faranfasi so (présence à Niono du 6 au 11, Cf programme de mission en annexe) dans le cadre de la composante Mali du Projet d'appui aux irrigants et aux services aux irrigants (ASIrri).

La mission visait à :

- Suivre et appuyer les deux stagiaires de l'Institut des Régions Chaudes IRC (Stéphanie Cavé et Lionel Ransinangue). Leur stage (mai à octobre 2010) vise à effectuer une caractérisation précise des organisations d'entretien du réseau tertiaire (sur le plan hydraulique, agronomique, socio-économique) en vue de l'élaboration d'une typologie des OERT (Cf. leurs termes de référence dans le rapport de suivi de février 2010). On pourra ainsi mieux suivre l'évolution différenciée des OERT et adapter l'offre de services du centre de prestation de services de Molodo (CPS). Simultanément, Marie-Jeanne Valony, enseignante à l'IRC, a effectué une mission d'appui auprès des étudiants.
- Suivre et appuyer le nouveau conseiller d'appui aux organisations d'entretien du réseau tertiaire (OERT) Moussa Amos Keita. Moussa Amos Keita ayant été recruté en avril 2010, cette mission a été l'occasion de premiers échanges méthodologique avec le conseiller.
- Effectuer un suivi général de la mise en œuvre des activités du projets par le CPS: appréciation des activités menées et des services rendus aux OERT, programmation des 6 prochains mois, contacts avec les partenaires.

La mission a comporté des séances de travail avec l'équipe technique (CPS et fédération), une rencontre avec des OERT du village de Molodo Bamanan, une réunion avec les élus du CPS de Molodo ainsi qu'avec le consultant de l'Institut d'Economie Rurale IER. La mission s'est rendue auprès de la Direction de Zone de l'Office du Niger. Il n'a en revanche pas été possible de rencontrer la Direction Générale de l'Office en déplacement sur Bamako (des dispositions avaient cependant été prise pour pouvoir les rencontrer). La mission a également rencontré l'AFD à Bamako pour un débriefing de fin de mission.

3. Appréciation des services fournis par le CPS de Molodo

3.1. Appuis dans le domaine agricole : planification collective de la campagne

3.1.1. Activités réalisées : Sensibilisation et préparation au calendrier collectif

Le CPS devait accompagner chaque OERT à élaborer son calendrier agricole collectif (à l'échelle de l'arroseur) pour l'hivernage 2010. Il s'agissait surtout d'accompagner un exercice de concertation au niveau de l'OERT pour arriver à lever les contraintes collectives et individuelles (accès aux équipements, planification des travaux d'entretien, gestion de l'eau au niveau de l'arroseur). Cet exercice n'a pu avoir lieu pour diverses raisons : recrutement tardif de l'actuel conseiller OERT, non disponibilité du consultant IER, démarrage tardif de la campagne de contre-saison précédente, etc.

Cependant chaque OERT a bénéficié d'une journée de sensibilisation et de préparation à la mise en place de calendriers collectifs (total de 14 jours de formation). Cette journée facilitée par le consultant de l'IER et le conseiller OERT a permis :

- La projection d'une vidéo (en Bambara) de sensibilisation sur l'intérêt de l'élaboration et du respect du calendrier collectif (production AfricaRice et ADRAO) ;
- A chacune des OERT d'établir le plan de son arroseur, y compris le parcellaire. L'OERT était divisée en deux groupes, chaque groupe produisant un plan de l'arroseur, puis les deux plans ont été comparés et complétés. Cet exercice est facilement réalisé par les agriculteurs.
- L'identification des principales contraintes au respect du calendrier cultural qui se posent au niveau des OERT.

Il n'a pas été possible lors de la formation d'élaborer le calendrier pour chaque OERT. D'une part les agriculteurs ont listé un nombre élevé de contraintes qui rendait difficile l'attente d'un consensus collectif à ce stade. D'autre part la formation ne s'était finalement pas vraiment donnée l'objectif de construire avec chaque OERT ces calendriers.

Un total de 108 agriculteurs ont participé aux formations (soit environ 30% des producteurs de ces OERT). Cette formation a également été conduite à l'attention des élus du CPS.

Les élus ont de plus effectué plusieurs visites de sensibilisation sur le calendrier agricole auprès des OERT et de producteurs non-résidents.

3.1.2. Résultats / effets constatés et analyses

Les deux contraintes majeures avancées par les producteurs pour ne pas mettre en place un calendrier collectif sont :

- L'accès difficile aux équipements de labours (bœufs, charrues, motoculteurs) ;

- La difficulté de collaboration entre résidents et non-résidents.

L'argument avancé par les agriculteurs « *on n'a pas de bœufs de labour* » est certes exact, mais est insuffisant.

- D'une part, de l'avis de la FCPS le problème est la non solvabilité des agriculteurs : le crédit est disponible pour les agriculteurs solvables. D'où l'importance des actions de sensibilisation par les élus dans la zone de Molodo connue pour ses dettes. D'où l'importance également des appuis des conseillers de gestion pour faciliter l'accès au crédit.
- Par ailleurs cet argument souligne les difficultés de collaborations entre agriculteurs d'un même arroseur. En effet le taux d'équipement de certains arroseurs devrait permettre, s'il y avait collaboration entre agriculteurs, une organisation des chantiers de préparation du sol dans des délais raisonnables.

Les agriculteurs reconnaissent « *que ça va être très difficile de s'entendre pour mettre ne place un calendrier* ». Certains craignent qu'un calendrier collectif les mettra davantage en retard. Les agriculteurs concluent cependant « *qu'il ne faut pas se décourager concernant le calendrier. Tout le monde n'a pas compris, il faut continuer la sensibilisation. Les gens comprennent que cela diminuera les problèmes de gestion de l'eau* ».

Certes des calendriers n'ont pas été construits avec chacune des OERT, mais des progrès sont néanmoins enregistrés :

- A l'issue des formations certaines OERT ont organisées des réunions à leur niveau pour décider d'une date de mise en place optimale de la pépinière, sans pour autant détailler le reste du calendrier. C'est déjà un début ;
- « *Même si on n'applique pas exactement le calendrier, on est dans la logique du calendrier* » témoignent des agriculteurs. Il semble, mais cela devra être confirmé, qu'il y ait un resserrement des dates de semis en pépinière autour du 15 juin (date indicative qui avait été utilisée lors des premières formations sur le calendrier).

Le CPS estime donc que l'exercice reste pertinent et qu'il faut persévérer : poursuivre la sensibilisation et tester la mise en place de calendrier pour deux OERT pendant l'hivernage 2010¹.

→ Pour l'hivernage 2010 le CPS accompagnera deux OERT pour la mise en place et le respect de calendriers collectifs.

→ Un suivi précis des pratiques agricoles et d'irrigation sera organisé sur ces deux OERT (avec le conseiller CEF).

→ La sensibilisation se poursuivra sur les autres OERT afin de préparer les campagnes prochaines.

→ Le diagnostic participatif² agronomique et socio-économique sera conduit pour les 14 OERT.

¹ Difficile de faire plus étant donné que nous sommes déjà à la mi-juin.

² Il est essentiel que ce diagnostic soit participatif : c'est alors un outil de concertation entre les producteurs et donc de préparation de la campagne. On identifie les contraintes individuelles et collectives, on pose les problèmes, on en discute, etc... pour que les producteurs élaborent un calendrier réaliste, satisfaisant les intérêts collectifs et individuels et adapté aux moyens disponibles.

3.2. Appuis dans le domaines hydraulique et gestion de l'eau

3.2.1. Activités réalisées

Deux formations ont eu lieu (une à au village de Molodo-Bamanan et une à Niaminani) sur le fonctionnement hydraulique des arroseurs : fonctionnement des modules à masque, fonctionnement des ouvrages de régulation, etc. Ces formations assez techniques conduites par le consultant de l'IER intéressent beaucoup les agriculteurs : « *c'est la première fois qu'on nous explique tout cela* » déclarent-ils.

Le fonds d'investissement a été mobilisé pour subventionner l'achat de petits équipements nécessaires à l'entretien des réseaux. : 2 brouettes, 2 pelles, 2 pics, 2 pioches, 2 râtaux, 2 coupe-coupes, 2 faucilles ont été remis à chaque OERT³. Environ 800.000 FCFA ont été consommés (le fonds d'investissement étant de 6,5 millions de FCFA). Sur la base de modalités décidées par la FCPS le conseiller juridique à élaborer des contrats CPS-OERT pour la mise à disposition du matériel qui reste propriété du CPS.

Lors de la dernière mission il avait été envisagé l'achat d'outils de diagnostics (échelle, niveau, équerre, tuyaux...) pour permettre aux OERT de réaliser elles-mêmes ces diagnostics hydrauliques. Ces outils n'ont pas été achetés. Le CPS devra décider de l'achat ou non de ces outils qui ne sont pas forcément nécessaires pour toutes les OERT. On peut soit envisager d'en équiper les OERT les plus actives, ou bien de disposer au niveau du CPS d'un jeu qui pourrait être prêté aux OERT.

Le CPS devait effectuer un suivi précis de travaux d'entretien des réseaux. Il fallait d'une part enregistrer les temps de travaux par nature de travaux pour les entretiens, et d'autre part disposer d'un état des lieux en début de campagne. A ce stade l'enregistrement précis n'a été effectué que pour une seule OERT. Des photos ont en revanche été prises pour la plupart des OERT qui permettent d'apprécier l'état avant et après entretien. Ces photos ne sont cependant pas archivées correctement pour le moment.

Pour rappel il est important de connaître la nature des travaux réalisés, la quantité de main d'œuvre mobilisée, la durée nécessaire, etc. pour plusieurs raisons :

- Pour d'éventuelles actions de plaidoyer auprès de l'Office : démontrer sur la base d'expériences réelles la mobilisation paysanne au niveau des III et ainsi demander une mobilisation similaire au niveau des II et I ;
- Pour mieux programmer à l'avenir les entretiens par les OERT : en connaissant ainsi les temps de travaux nécessaires à l'entretien de base des canaux suivant leur état, les OERT devrait pouvoir mieux programmer les entretiens futurs ;
- Pour alimenter les réflexions sur la mise en place d'une redevance au niveau de l'OERT : connaissant les temps de travaux nécessaires à l'entretien de base on peut estimer le coût en cas de contractualisation externe de l'entretien ;
- Pour alimenter les réflexions concernant la mise en place de sanctions par les producteurs.

³ Le même nombre d'équipements a été remis quelque soit la taille de l'OERT. L'argument étant que les OERT ont payé les mêmes droits d'adhésion et les mêmes cotisations. A terme il faudrait probablement réfléchir en termes de cotisations différenciée suivant la taille de l'OERT ou son niveau de développement et de services différenciés.

3.2.2. Résultats / effets constatés et analyses

Les compétences des agriculteurs sont améliorées :

- Pour l'entretien du réseau : « *Avant on ne faisait que couper l'herbe dans les arroseurs qui repoussait rapidement. Aujourd'hui on l'arrache et c'est plus efficace* » ;
- Sur le fonctionnement hydraulique : ils sont capables d'évaluer le nombre de modules à ouvrir pour permettre l'irrigation de leur arroseur.

Les OERT ont effectivement organisé l'entretien des canaux : Certaines OERT sont au deuxième entretien des arroseurs III depuis le début de l'année, certaines ont commencé l'entretien des drains III. Les pratiques d'entretien ont donc augmentées chez les 14 OERT appuyées (cependant toutes les OERT n'ont pas démontré le même niveau de mobilisation).

L'entretien se traduit effectivement par un accès plus facile et rapide à l'eau : un agriculteur témoigne « *Avant il fallait parfois attendre un mois pour que l'eau arrive dans ma parcelle en fin de réseau. La situation était très difficile, il fallait que je bloque l'accès des autres parcelles pour avoir de l'eau. Aujourd'hui l'eau arrive en moins de 24h* ». Une autre agricultrice témoignait déjà en février qu'en l'absence d'entretien elle devait se lever la nuit pour irriguer, alors qu'aujourd'hui elle peut se contenter de venir le matin et l'eau atteindra sa parcelle rapidement.

Cependant ces améliorations sont pour le moment de courtes durées. On se heurte en effet déjà au problème du non-entretien / insuffisance d'entretien au niveau des II et I: « *Nos canaux III sont propres suite aux entretiens, mais les mauvaises herbes qui se trouvent dans les canaux II viennent envahir nos arroseurs. En une semaine un arroseur propre est à nouveau sal, c'est décourageant* ». On rencontre donc déjà les limites d'un travail seulement au niveau des arroseurs. Le CPS va donc – plus rapidement qu'initialement prévu – devoir travailler également sur les niveaux supérieurs. La collaboration avec l'Office du Niger va donc devoir s'intensifier afin de traiter le problème de l'entretien aux différents niveaux simultanément (III, II et I).

Le suivi des pratiques d'irrigation n'a pas démarré. Des indicateurs doivent être mis en place pour effectuer un suivi des pratiques de gestion de l'eau : nombre d'irrigation par parcelle, nombre de drainages par parcelles, nombre d'assecs par parcelle, durée d'utilisation de l'arroseur par campagne (date d'ouverture première et de fermeture de la prise, ouverture de quelques modules, ouverture de tous les modules), durée de non utilisation (arroseur à sec ou presque à sec) par an, date des opérations culturales. Ces suivis sont essentiels afin d'apprécier les améliorations en terme de gestion de l'eau au niveau de l'arroseur et au niveau des parcelles.

De même le diagnostic hydraulique participatif n'a pas été effectué sur chaque arroseur.

→ Effectuer le diagnostic hydraulique participatif⁴ pour chacune des 14 OERT.

→ Le CPS doit commencer à travailler sur l'entretien des réseaux également aux niveaux II et I : Cela suppose une intensification de la collaboration avec l'Office du Niger sur ces questions.

⁴ Il s'agit à la fois d'un diagnostic de l'état du réseau et de la gestion de l'eau au niveau de l'arroseur et des parcelles. D'une part ce diagnostic sert de formation technique aux producteurs. D'autre part il sert de base de discussion / négociation sur la gestion de l'eau entre les producteurs : on constate la détérioration d'une prise, on discute des raisons de cette détérioration, de l'intérêt du système hydraulique initiale, de la nécessité ou non de remettre en état cette prise, des nouvelles pratiques d'irrigation que cela imposerait, etc...

3.3. Appui dans le domaine organisationnel et institutionnel

3.3.1. Activités réalisées

Le CPS a traduit les règlements intérieurs et statuts en Bambara et a poursuivi la sensibilisation sur ces documents. Les statuts et règlements intérieurs ont été adoptés par les OERT lors des assemblées générales en février / mars.

3.3.2. Résultats / effets constatés et analyses

La mobilisation des agriculteurs augmente :

- « *Au départ les agriculteurs venaient au compte-goutte aux formations, aujourd'hui ils sont plus nombreux* » ;
- Des OERT non-membres du CPS ont pris l'exemple et commencent elles aussi à faire l'entretien et à s'intéresser à ce qui se passe sur les OERT adhérentes.

Cependant le besoin de sensibilisation par les élus du CPS de Molodo reste important, notamment concernant les difficultés de mobilisation des non-résidents pour les travaux. Pour rappel la phase de sensibilisation active par les élus a démarré dès juillet 2008 lors du démarrage du premier stage (Pierre Péré, IRC) et est donc bien antérieur au démarrage effectif du projet (avril 2009).

Grâce à cette sensibilisation la mobilisation des agriculteurs des OERT est relativement forte. C'est semble-t-il un élément important de différence avec la démarche des modules tests du PADON, mais cela devrait être vérifié. Les stagiaires pourraient dans le cadre de leur travail effectuer une comparaison des OERT et des démarches d'accompagnement des deux expériences afin de les enrichir mutuellement.

Les relations ON-CPS au niveau de la zone sont toujours régulières et bonnes (l'ON participe à la planification trimestrielle du CPS, les réunions avec la direction de zone sont fréquentes...). Les relations avec la Direction Générale sont un peu plus ténues et difficiles. La FCPS devra chercher à intensifier ses collaborations avec l'ON, surtout dans la mesure où il devient nécessaire d'intervenir aux niveaux supérieurs (II et I).

On relève un début « d'organisation supra-OERT » informelle à Molodo Bamana. Les 7 OERT adhérentes au CPS ont en effet pris l'habitude de se réunir et d'échanger. Elles ont nommé un « président » de ce « groupement supra-OERT » (*jekulu* = groupement). Ce type d'organisation valorise bien des pratiques sociales existantes au village de Molodo Bamanan. Bien avant l'intervention du CPS, les gens du village de Molodo avaient l'habitude de se réunir pour discuter de problèmes communs, pour se sensibiliser, « *des bonnes idées jaillissaient de ces réunions* ». Cette « organisation supra OERT » est informelle et ne porte pas de nom pour le moment. Une telle organisation n'existe pas à Niaminani, village davantage marqué par des « clivages » résidents / non-résidents. On y trouverait davantage d'OERT fictives, de non-résidents (notamment de fonctionnaires). L'entretien des arroseurs y serait davantage individuel (chacun devant entretenir la partie adjacente à sa parcelle) alors que les pratiques seraient plus collectives à Molodo (organisation de journées d'entretien collectif). Ces informations devront être confirmées par l'élaboration des typologies.

On semble constater un début de différenciation (organisationnelle et institutionnelle) des OERT :

- Certaines OERT sont plus actives que d'autres ;

- Les pratiques d'entretien sont différentes : collectives ou individuels.

→ Ces critères organisationnels et institutionnels de différenciation doivent être croisés avec les critères hydrauliques, agronomiques et socio-économiques pour l'élaboration de la typologie. Face à ce début de différenciation des OERT il est temps pour le CPS de commencer à différencier ses services.

→ Les progrès enregistrés pour certaines OERT en terme de mobilisation des membres et d'entretien permettent de commencer à envisager la mise en place d'un système de redevance au niveau des OERT les plus avancées. D'où la nécessité de bien caractériser les niveaux de développement / les étapes de développement des OERT.

→ A l'image des bonnes relations CPS-Direction de zone de l'Office, la FCPS devra intensifier ses collaborations avec la Direction Générale de l'Office.

4. Aspects relatifs à la gestion du projet

4.1. Ressources humaines

4.1.1. Recrutement

Amos Keita a été recruté le 01/04/2010 pour un contrat jusqu'en décembre 2010, renouvelable par tacite reconduction. C'est un ingénieur agronome de Katibougou, spécialiste des organisations paysannes.

4.1.2. Rechercher les compétences techniques à l'extérieur et comparer les « modèles »

Bien qu'intervenant en appui aux OERT sur des aspects hydrauliques et de gestion de l'eau, la FCPS a privilégié un profil agro-socio spécialiste des organisations paysannes plutôt que hydraulique / gestion de l'eau. Ceci est pleinement cohérent avec la stratégie d'appui aux OERT qui repose sur la notion d'accompagnement et une entrée socio-organisationnelle par la médiation. Les compétences techniques sont pour le moment recherchées à l'extérieur auprès d'un consultant de l'IER⁵.

Cependant :

- Bien que la collaboration avec le consultant IER soit très fructueuse et appréciée, la FCPS ne devrait pas se limiter à cette seule collaboration et pourrait en envisager d'autres : avec Nyeta Conseil, avec des experts de l'AMID, avec des experts de l'Office du Niger, avec d'autres cadres de projets intervenants sur la zone Office du Niger ou ailleurs. S'agissant d'une expérience pilote, la FCPS doit rester ouverte à différents modèles, ce qui implique :
 - Avoir recours à plusieurs experts extérieurs pour croiser les regards ;
 - Que le conseiller OERT effectue (avec des élus du CPS et des OERT) des visites sur d'autres projets pour comparer les approches. A ce titre une visite auprès des OERT impliquées dans les modules tests du PADON serait particulièrement intéressante.
- Ce choix d'aller chercher les compétences techniques à l'extérieur semble aujourd'hui encore le plus pertinent pour le démarrage. Cependant à terme il conviendra de s'interroger sur la nécessité pour la FCPS d'internaliser des compétences techniques plus pointues (notamment si l'expérience pilote du CPS de Molodo devait être étendue à d'autres zones).

⁵ Moussa Camara, qui intervient également sur les modules tests du PADON.

→ Ne pas hésiter à mobiliser d'autres experts pour croiser les regards (notamment des experts de l'Office du Niger, ce qui sera sûrement un excellent moyen d'intensifier les collaborations).

→ Effectuer des visites d'échanges auprès d'autres projets pour comparer les approches (notamment sur les modules test du PADON).

4.1.3. Mobiliser et suivre un pool de compétences

Attention, il semble que l'accompagnement du conseiller OERT par la FCPS ait été insuffisant au démarrage : notamment peu d'explications lui ont été données sur cette activité pilote d'appui aux OERT. Cet accompagnement insuffisant au démarrage aurait été par la suite corrigé.

Pour rappel le projet ASIrri prévoit la mobilisation d'une équipe de conseillers et d'élus autour du conseiller OERT et le CPS doit s'assurer de la mobilisation effective de ces différentes compétences :

- Le coordinateur de la FCPS pour un total de 5 j/mois;
- Deux conseillers de gestion pour un total de 6 à 10 j/mois par conseiller ;
- Un conseiller juridique pour un total de 2j/mois ;
- Les élus du CPS de Molodo pour un total de 10j/mois ;
- D'autres conseillers peuvent être mobilisés suivant les besoins sur ces mêmes lignes budgétaires.

Dans le cadre du projet ASIrri les contributions de chacun des conseillers et des élus doivent être enregistrées spécifiquement : nombre de jours passés par chaque conseiller et pour quelle activité. Il ne s'agit pas d'un système de contrôle du temps de travail, mais bien d'un système de suivi pour en fin d'année être capable d'estimer le coût du service fourni aux OERT.

Pour rappel l'une des raisons poussant la FCPS à diversifier ses services est la volonté d'augmenter sa viabilité financière. La cotisation annuelle d'une OERT au CPS a pour le moment été fixée à 25.000 FCFA par OERT. Il faudra dès fin 2010 comparer cette cotisation au coût effectif du service d'appui aux OERT et voir dans quelle mesure il est possible de rapprocher la cotisation annuelle du coût réel du service (ou en tout cas évaluer l'écart entre les deux).

→ Enregistrer / suivre effectivement les appuis des conseillers et élus auprès des OERT pour évaluer le coût du service.

4.2. Accueil et démarrage du stage

Stéphanie Cavé et Lionel Ransinangue ont effectivement démarré leur stage début mai pour une période de 5 mois (jusqu'à début octobre).

La FCPS a facilité leur installation (logement, moto) ainsi que leur présentation auprès de la Direction de zone de l'Office du Niger.

4.3. Réunion de planification trimestrielle au niveau de la zone

En mars une réunion au CPS de Molodo a permis de présenter le rapport de la mission de février au niveau de la zone (analyses et programmation des mois à venir).

La prochaine réunion de planification avec l'Office devrait avoir lieu en juin. Cette réunion sera d'autant plus importante que la majorité des agents de la Direction de zone (à l'exception de la Directrice de zone et du Responsable POP) vient d'être renouvelée.

→ Lors de la prochaine réunion de planification trimestrielle au niveau de la zone il conviendra de présenter aux nouveaux agents de l'Office le projet dans son ensemble : stratégie, activités réalisées, résultats déjà atteints, activités à venir. Le CPS pourrait remettre à jour le powerpoint du comité annuel de suivi de février dernier pour cette présentation.

→ Par ailleurs, au-delà de ces contacts réguliers avec la Direction de zone de l'Office, la FCPS doit intensifier ses relations avec la Direction Générale de l'Office.

5. Programmation des 6 prochains mois

Le chronogramme détaillé des activités est donné en annexe 3.

Attention : on ne développe pas dans cette section toutes les activités. Il faut donc également se référer au chronogramme.

Les OERT commencent à se différencier. Il faut donc commencer à faire évoluer les services et les adapter aux niveaux de développement des OERT (niveaux de développement que l'on peut relier aux types d'OERT).

5.1. Diagnostic participatif des OERT

Le processus de diagnostic étant décrit dans le rapport de mission de février 2010 on ne revient donc pas dessus :

- Un contrat sera passé avec Moussa Camara pour la réalisation des 14 diagnostics hydrauliques participatifs et la production des rapports correspondants. Le conseiller OERT et les stagiaires participeront à ces exercices qui auront lieu sur chacune des OERT. On donne en annexe 2 des éléments de rédaction des termes de référence de ce contrat.
- Les diagnostics agronomiques et socio-économiques des 14 OERT seront réalisés par les conseillers OERT et CEF avec l'appui des stagiaires.

On insiste sur le fait que ces diagnostics soient participatifs et avec la participation d'un nombre maximum de producteurs de l'OERT (attributaires et exploitants de parcelles). Il ne s'agit pas de diagnostics externes. Ils seront organisés directement sur l'arroiseur de chaque OERT :

- Chaque diagnostic devra être un exercice de formation des producteurs. Par exemple sur le fonctionnement théorique de leur arroiseur, des ouvrages de régulation, des ouvrages de prises, sur les techniques d'entretien des canaux, etc.
- Chaque diagnostic devra être un exercice de caractérisation de leur situation : caractérisation de l'état hydraulique, caractérisation des pratiques de gestion de l'eau (pourquoi un ouvrage de régulation a-t-il été supprimé par certains agriculteurs de l'OERT ? quel problème cela pose t-il et à qui ? etc.), caractérisation des systèmes de production en place sur l'arroiseur et du niveau d'équipement de chaque producteur, etc.
- Chaque diagnostic devra être un exercice de médiation / concertation : La caractérisation peut faire émerger certains problèmes qu'il s'agit alors de traiter collectivement. Par exemple quel mode de gestion de l'eau ou quel calendrier adopter pour prendre en compte à la fois les intérêts des producteurs ayant des parcelles hautes et ceux ayant des parcelles basses ? Il n'est pas utile de remplacer une vannette ou de remettre en état un ouvrage de régulation avant que les membres des OERT aient formulés un consensus quant à la cause

de la suppression de la prise, quant aux problèmes que la prise et son absence posent, quant à la nécessité ou non de la remettre en état...

- Chaque diagnostic devra être un exercice de programmation : Le diagnostic hydraulique (et de gestion de l'eau) doit par exemple aboutir à l'élaboration d'un calendrier d'entretien décidé par les membres de l'OERT.

Le diagnostic initial (1 j/OERT pour les aspects hydrauliques et de gestion de l'eau et 1j/OERT pour les aspects agronomiques et socio-économiques) seront ensuite approfondis par les deux stagiaires afin notamment de permettre l'élaboration d'une typologie des OERT.

5.2. Accompagner la planification agricole pour 2 OERT

Il est maintenant (mi-juin) trop tard pour accompagner toutes les OERT à élaborer leur calendrier agricole.

Cet exercice sera néanmoins conduit pour deux OERT (ainsi que la mise en place des outils de suivi). Le processus est détaillé dans le rapport de mission de février 2010. Les recommandations formulées lors de la dernière mission de février 2010 restent valables : appuyer la planification agricole collective c'est avant tout appuyer la concertation entre les producteurs. Cet exercice nécessite en amont la réalisation des diagnostics participatifs.

5.3. Préparer la mise en place d'un dispositif de redevance au niveau des OERT

Plusieurs raisons justifient la mise en place d'un système de redevance par les OERT :

- Les OERT doivent mobiliser des ressources pour payer leurs cotisations au CPS. Le montant actuellement demandé de 25.000 FCFA/an/OERT étant probablement très en dessous du coût du service, la cotisation devrait à terme augmenter.
- Les OERT peuvent recruter de la main d'œuvre pour des travaux d'entretiens importants (manœuvres journaliers).
- Les OERT devront renouveler les équipements d'entretiens qui leurs ont été prêtés.
- Les OERT peuvent contracter des prestataires extérieurs pour des travaux nécessitant une expertise technique pointue : bureau d'étude pour un diagnostic, entreprise pour des travaux plus massifs.
- Les OERT peuvent financer / cofinancer des rénovations et améliorations de leur réseau (reconstruire un ouvrage de régulation...).

Il semble donc opportun, pour les OERT les plus avancées, de commencer à mettre en place un système de redevance à leur niveau. Cela implique :

- Un travail de sensibilisation auprès des membres ;

- Accompagner la réflexion de l'OERT sur le dispositif de redevance : quelle rationalité ? mode de prélèvement (cash/ nature⁶ ? annuel / par campagne ? identique pour le riz et le maraîchage / spécifique à chaque type de culture ? payé par l'attributaire / payé par l'exploitant ? etc.) ? montant ? gestion de la redevance (dispositif de contrôle, sanctions en cas de non-paiement, etc.) ?
- Appuyer l'ouverture d'un compte ;
- Mettre en place des outils de gestion : formation par les conseillers de gestion du CPS ;
- Discuter du système avec l'Office du Niger. Une réunion avec l'Office en amont des discussions avec les OERT est indispensable afin d'échanger sur les principes d'une redevance OERT et sur les modalités de mise en œuvre. L'Office devra probablement participer à certaines des réunions avec les OERT, afin que celles-ci comprennent bien qu'il s'agit d'une démarche concertée FCPS-ON (que l'action pilote du CPS est effectivement approuvée par l'Office).

L'idée du prélèvement d'une redevance par les OERT n'est pas nouvelle et ne devrait donc pas être une surprise pour les OERT. En revanche il est fondamental que l'idée ne soit pas perçue comme imposée par le CPS ou par l'ON, mais bien comme une nécessité comprise par les membres de l'OERT pour répondre à certains besoins (effectuer une petite réparation, ou contracter de la main d'œuvre par exemple). C'est bien l'OERT qui élabore son propre dispositif. Cela suppose donc que l'OERT ait déjà atteint un certain niveau de développement. Mettre en place un système de redevance au sein d'OERT « non-activées » reviendrait à imposer un système par le haut et serait contre-productif (déresponsabilisation de l'OERT). Pendant la période à venir on accompagnera donc la mise en place de système de redevance seulement pour les OERT les plus avancées.

Cette activité implique la participation du conseiller OERT, du conseiller de gestion (appui à l'ouverture du compte, formation aux outils de gestion) et du conseiller juridique (appui à l'identification des règles de fonctionnement).

5.4. Des actions pilotes de rénovation / d'amélioration des réseaux

On fait l'hypothèse – à vérifier lors des diagnostics hydrauliques participatifs – que dans certains cas, des rénovations ou améliorations mineures du système hydraulique tertiaire pourraient se traduire par une amélioration significative de la gestion de l'eau au niveau des arroseurs.

On pourrait ainsi appuyer des actions pilotes de rénovation / amélioration du réseau pour certaines OERT. Ces actions pilotes pourront, suivant les montants nécessaires :

- Etre complètement financées par l'OERT (sur sa redevance ou sur une contribution exceptionnelle des producteurs) ;
- Etre cofinancée par l'OERT et le fonds d'investissement ASIrri ;

⁶ On devra notamment discuter du prélèvement cash ou en nature de la redevance : l'expérience de la FCPS tend à montrer qu'un prélèvement en nature permet en général un meilleur taux de recouvrement. « Il est plus difficile de récupérer l'argent une fois que le paddy est à la maison », il faudra alors envisager la question de la commercialisation du paddy prélevé par l'OERT (via les autres OP ou directement aux acheteurs). Les vendre via les autres OP permettrait probablement de réduire les coûts de transaction pour les OERT (à confirmer).

- Etre cofinancée par l'OERT et des fonds extérieurs additionnels (le CPS pouvant alors jouer un rôle de médiateur entre un bailleur de fonds et une OERT par exemple).

En première approximation les actions pilotes pourraient être :

- La réfection d'un ouvrage de régulation (si le diagnostic hydraulique participatif confirme la nécessité de remplacer l'ouvrage et qu'il y a consensus des usagers) ;
- L'entretien massif d'un arroseur ou d'un drain (y compris re-calibrage, si l'entretien est au-delà des capacités des agriculteurs et que les agriculteurs ont déjà démontré leur mobilisation lors d'entretiens de base) ;
- Le changement d'un module à masque (suivant la taille et le coût du module, là aussi si le diagnostic hydraulique participatif confirme la nécessité de remplacer le module et qu'il y a consensus des usagers) ;
- Le test de pose de grillage sur les prises pour éviter la contamination des mauvaises herbes ;
- Etc.

Plusieurs conditions préalables devront être remplies avant de se lancer dans de telles actions pilotes et l'éventuel cofinancement (y compris recherche de financement extérieurs) :

- L'action pilote devra être identifiée par l'OERT et reposer sur un diagnostic participatif. Inutile de remplacer un ouvrage de régulation s'il n'y a pas consensus entre les usagers sur la nécessité de cet ouvrage pour tous. On devra donc clairement identifier les groupes d'intérêts spécifiques par rapport au problème que l'on souhaite résoudre.
- L'action devra être discutée avec l'Office et devra être validée par une expertise technique.
- Un préalable indispensable sera l'établissement d'un système de redevance pour la mobilisation du financement de l'OERT.
- L'OERT devra témoigner d'un fort niveau de mobilisation et atteint un certain niveau de développement (à qualifier par la typologie à venir). En première approximation cette mobilisation sera évaluée par : la mise en place du système de redevance, la participation des producteurs au diagnostic et aux réunions, l'absence de tension entre producteurs, la réalisation des travaux d'entretien de base par les producteurs...
- La réalisation de cette action pilote devra s'inscrire dans un processus de test : dispositif de suivi et d'évaluation mis en place par le CPS afin d'en tirer les leçons.

Lors du débriefing de fin de mission l'AFD a signalé la possibilité (éventuelle) de cofinancer de telles expériences de rénovation. La FCPS et l'IRAM devront faire une proposition plus aboutie à l'AFD sur la base des diagnostics hydrauliques. Suivant les résultats des premières actions pilotes, on pourrait alors imaginer de constituer un fonds d'entretien permettant des cofinancements plus massifs.

5.5. Médiation OERT-ON et intensifier les relations avec l'ON pour passer au niveau supérieur

La stratégie d'intervention du projet était de commencer les appuis au niveau de la base afin « d'activer » les OERT tout en tenant régulièrement informée l'Office des activités et avancées du projet (réunions de planification trimestrielles avec la Direction de zone, visite de la Direction de zone à chaque mission IRAM, participation des agents de l'Office à certaines des formations délivrées par le CPS, réunion annuelle du comité de suivi, rencontres ponctuelles avec la Direction Générale...).

On commence à constater un début de différenciation des OERT (certaines « activées » et d'autres pas encore) qui justifie de nouvelles actions du projet et donc une intensification des relations avec l'Office :

- Certaines OERT ont déjà réalisé plusieurs entretiens de leurs arroseurs (voire de leurs drains), mais les arroseurs sont rapidement colonisés par des mauvaises herbes provenant des canaux II et III. L'efficacité de l'entretien des drains III est par ailleurs réduite si les drains II et I sont bouchés. Afin de ne pas risquer la démobilisation des producteurs, il convient donc de discuter avec l'Office de l'entretien des niveaux II et I.
- Pour les OERT ayant déjà atteint un certain niveau de développement, l'introduction d'une redevance au niveau de l'OERT est pertinente. Le principe de cette redevance OERT et le processus d'introduction doivent être discutés avec l'Office.
- Le projet envisage de conduire certaines actions pilotes de rénovation des infrastructures III. De telles actions devront être discutées avec l'Office.
- Deux initiatives d'appui aux OERT progressent actuellement en parallèle (modules tests dans le cadre du PADON et ASIrr) : des échanges croisés sont essentiels.

La FCPS doit donc intensifier ses relations avec la Direction Générale de l'Office et le CPS doit poursuivre ses relations avec la Direction de zone.

5.6. Capitalisation vidéo

Une suggestion intéressante et à creuser a été formulée lors de la mission par Moussa Camara : produire des vidéos des formations qui puissent être utilisées ultérieurement par les producteurs dans les villages.

Une discussion rapide à la FCPS a remis en cause l'intérêt de telles vidéos comme outil de vulgarisation (filmer chacune des formations pour remettre aux paysans un DVD). En revanche il semble pertinent de commencer une capitalisation vidéo des activités du projet. Un contrat pourrait être passé avec un vidéaste / scénariste local pour la production d'un film court (approximativement 30 min) sur l'expérience du CPS de Molodo en appui aux OERT. Cela impliquerait :

- Filmer les principales étapes : formations, diagnostics participatifs, entretiens des canaux réalisés par les paysans, visites des élus et des conseillers, réunions des OERT, etc. et les archiver clairement pour une valorisation ultérieure.

- Conduire et filmer des interviews spécifiques avec les acteurs du projet : membres des OERT, élus et conseillers du CPS, ON, ...
- Filmer / présenter la situation sans appuis du CPS (état des drains non entretenus d'OERT voisines).
- Elaborer un scénario pour le film sur la base de ces documents vidéo ;
- Monter le film. Dans un premier temps le film serait en Bambara pour une utilisation au Mali. Suivant sa qualité on devrait alors envisager sa traduction en français pour une exploitation plus large.

On pourrait mobiliser les lignes budgétaires suivantes (actuellement en gestion IRAM) de la composante Mali : Publication pays (1,3MFCFA) et position paper (650.000FCFA).

La FCPS devrait donc étudier la faisabilité d'un tel projet (y compris impression des DVD) pour un budget de 2 millions de FCFA maximum.

5.7. Organisation de la visite au Cambodge

Sous réserve de confirmation par l'équipe ASIrri au Cambodge, la mission de la FCPS au Cambodge devrait avoir lieu deuxième quinzaine de septembre (après le Ramadan).

Comme mentionné dans le compte-rendu de réunion du 25/05/2010 et rappelé lors de cette mission, la FCPS doit :

- Identifier les deux participants à cette mission ;
- Se charger de l'obtention des passeports et visas pour la mission. Attention prévoir un délai pouvant atteindre deux mois si le passeport doit être expédié à l'étranger pour le visa ;
- Se charger de la réservation des billets d'avions ;
- Décider du montant des per diem en accord avec la politique interne de la FCPS (les per diem ne couvrent que la nourriture sur place) ;
- Se charger de prendre une assurance rapatriement pour chacun des participants et se renseigner sur les éventuels vaccins ou profilaxies nécessaires ;
- Elaborer le budget d'ensemble et le soumettre à l'IRAM avant tout paiement ou confirmation de billets.

La FCPS devra élaborer des termes de références pour les missionnaires précisant les points à étudier et les résultats et produits attendus. Ces termes de référence seront discutés avec l'équipe ASIrri Cambodge.

La durée de présence au Cambodge sera de 7 jours. Pour plus de précisions se reporter au compte-rendu de réunion du 25/05/2010.

5.8. Organisation de l'accueil au Mali de l'équipe d'Haïti

L'équipe ASIrri Haïti devrait venir au Mali soit la semaine du 1^{er} novembre soit la semaine du 22 novembre.

La FCPS sera responsable de l'organisation de la totalité de cet accueil : transport, hébergement, prise de rendez-vous, résolution de tout problèmes logistiques pouvant se présenter durant la mission...

Comme indiqué dans le compte-rendu de réunion du 25/05/2010 la FCPS doit élaborer un budget prévisionnel pour cet accueil et le soumettre à l'IRAM. Le budget devra préciser les coûts d'hébergement à Bamako et Niono, les frais de transports locaux et autres frais possibles.

5.9. Evaluation

La FCPS devra élaborer un processus d'évaluation de la première année de service en novembre – décembre avant paiement de la cotisation annuelle et de l'élaboration des nouveaux contrats (probablement sur la base d'une cotisation annuelle plus élevée).

La prochaine mission d'accompagnement de l'IRAM pourrait être organisée pour accompagner ces évaluations.

6. Annexes

6.1. Annexe 1 : Programme de la mission

| | | |
|----------|------------|---|
| Samedi | 05/06/2010 | Trajet Montpellier-Bamako |
| Dimanche | 06/06/2010 | Trajet Bamako-Niono |
| Lundi | 07/06/2010 | Rencontre avec la Direction de zone de l'Office du Niger Réunion avec le conseiller OERT, le vice Président du CPS de Molodo et le Coordinateur FCPS |
| Mardi | 08/06/2010 | Travail avec le conseiller OERT Réunion avec le conseiller OERT, le conseiller CEF et les stagiaires |
| Mercredi | 09/06/2010 | Travail avec le conseiller OERT Réunion avec les OERT de Molodo Bamanan |
| Jeudi | 10/06/2010 | Réunion avec le CPS de Molodo Réunion avec le conseiller OERT, Moussa Camara et les deux stagiaires |
| Vendredi | 11/06/2010 | Trajet Niono-Bamako Débriefing à l'AFD |
| Samedi | 12/06/2010 | Arrivée Montpellier |

6.2. Annexe 2 : Eléments de TDR pour le consultant hydraulique

a. Objectifs de la consultance

Caractériser de façon précise chacune des OERT sur le plan hydraulique et de gestion de l'eau.

b. Eléments à caractériser

Cette caractérisation devra s'intéresser, pour chaque OERT, à l'ensemble des éléments du système hydraulique de la maille d'arroseur, ce qui recouvre au minimum :

- Son canal arroseur, y compris la prise et les ouvrages régulateurs : longueur, état physique, envasement et enherbement, débit, type des ouvrages, qualité des ouvrages, etc. ;
- Son système de drainage : partagé ou non, longueur, état physique, envasement et enherbement, débit, état du drain secondaire dans lequel il débouche, etc. ;
- La topographie de la maille et des parcelles : parcellaire, parcelles hautes/basses, qualité du planage, position des parcelles par rapport aux arroseurs et aux drains, etc. ;
- Sa gestion : existence/opérationnalité ou non d'un chef arroseur, mode de fonctionnement, utilisation d'un cadenas, hiérarchisation ou non des demandes individuelles, identification de problèmes de gestion (suppression de prises...), etc. ;
- La position de l'arroseur sur le partiteur et l'incidence éventuelle de l'état et de la gestion de celui-ci sur l'approvisionnement de l'arroseur.

On cherchera notamment à identifier / caractériser les problèmes éventuels et à identifier s'ils sont ou non sous la maîtrise possible des producteurs. On suggère, mais cela devrait être confirmé lors de ce travail, de différencier :

- Les aspects sous le simple contrôle des producteurs, en distinguant si tous les producteurs ont le même intérêt face à cet aspect (existence de groupe d'intérêts au sein de l'OERT) ;
- Les aspects qui nécessitent des collaborations avec d'autres acteurs (OERT voisine, éleveurs, autres groupes d'intérêts) ;
- Les aspects au-delà du contrôle des producteurs (sous responsabilité de l'Office par exemple) ;
- Les aspects au-delà des capacités directes des producteurs (sous leur responsabilité, mais demandant des travaux tels qu'il leur faut s'organiser pour les faire faire).

Tous ces éléments seront reportés sur la carte de la maille hydraulique arrosée (cartes numérisées).

c. Démarche proposée

Cette caractérisation sera conduite de façon participative par le consultant de l'IER avec les responsables de l'OERT, le conseiller OERT (accompagné d'un autre conseiller) et de deux élus du CPS.

On suggère approximativement 1 jour / OERT, mais cela devra être ajusté suivant la taille de l'OERT.

On insiste sur le fait que ces diagnostics soient participatifs et avec la participation d'un nombre maximum de producteurs de l'OERT (attributaires et exploitants de parcelles). Il ne s'agit pas de diagnostics externes. Ils seront organisés directement sur l'arroseur de chaque OERT :

- Chaque diagnostic est un exercice de formation des producteurs. Par exemple sur le fonctionnement théorique de leur arroseur, des ouvrages de régulation, des ouvrages de prises, sur les techniques d'entretien des canaux, etc.
- Chaque diagnostic est un exercice de caractérisation de leur situation : caractérisation de l'état hydraulique, caractérisation des pratiques de gestion de l'eau (pourquoi un ouvrage de régulation a-t-il été supprimé par certains agriculteurs de l'OERT ? quel problème cela pose t-il et à qui ? etc.).
- Chaque diagnostic est un exercice de médiation / concertation : La caractérisation peut faire émerger certains problèmes qu'il s'agit alors de traiter collectivement. Par exemple quel mode de gestion de l'eau ou quel calendrier adopter pour prendre en compte à la fois les intérêts des producteurs ayant des parcelles hautes et ceux ayant des parcelles basses ? Il n'est pas utile de remplacer une vannette ou de remettre en état un ouvrage de régulation avant que les membres des OERT aient formulés un consensus quant à la cause de la suppression de la prise, quant aux problèmes que la prise et son absence posent, quant à la nécessité ou non de la remettre en état...
- Chaque diagnostic est un exercice de programmation : Le diagnostic hydraulique (et de gestion de l'eau) doit par exemple aboutir à l'élaboration d'un calendrier d'entretien.

Le diagnostic (1 j/OERT pour les aspects hydrauliques et de gestion de l'eau) seront ensuite approfondis par les deux stagiaires afin notamment de permettre l'élaboration d'une typologie des OERT.

Les participants devront sillonner l'ensemble de la maille arrosée, plan de la maille en main, en vérifier l'ensemble des caractéristiques et reporter précisément sur le plan les problèmes hydrauliques existants. On utilisera pour cela les outils de diagnostics déjà utilisés lors de la formation (échelle, niveau à eau, équerre, niveau à bulle...).

En fin de visite de terrain on conclura par :

- L'élaboration d'un programme d'entretien à réaliser pour remédier aux problèmes identifiés ;
- Des réflexions concernant les pratiques de gestion de l'eau au niveau de l'arroseur afin de mieux prendre en compte ses caractéristiques propres.

Le consultant compilera toutes ces informations dans un rapport (texte + plan + photos). Ce rapport sera remis en deux exemplaires (un pour le CPS et un pour l'OERT).

d. Etapes

- Obtention des cartes numérisées auprès de BETICO/SATOM.
- Réunion de préparation Moussa Camara, Amos Keita et les deux stagiaires : programme d'une visite type, mise en place des outils, accord sur le format du rapport, etc.
- Réalisation d'une session test avec des élus pour une OERT.
- Evaluation de la session test.

- Réalisation des diagnostics des 13 autres OERT suivant la démarche acceptée. Chaque élu et chaque conseiller du CPS devra participer au moins à deux diagnostics afin d'être formé à ce genre d'exercice.
- Remise des rapports pour chacune des OERT.

e. Produits attendus

Un rapport pour chaque OERT comportant :

- Plan actualisé de la maille avec caractérisation de son état actuel (format papier et numérique) ;
- Texte de diagnostic de l'état hydraulique du réseau (3 pages maxi) ;
- Texte de diagnostic de la gestion de l'eau sur cet arroseur (3 pages maxi) ;
- Photos annotées et archivées de l'arroseur ;
- Compte-rendu de la planification des entretiens prévue par l'OERT (1 page maxi).

Le consultant remettra donc 14 rapports (1 par OERT).

Ces rapports doivent restés simples en vocabulaire. Il ne s'agit pas de dissertations mais d'une caractérisation factuelle des situations.

Ces 14 rapports serviront de base à un travail ultérieur d'approfondissement par les stagiaires. NB : Le consultant est responsable de la production des 14 rapports de diagnostic.

6.3. Durée de la prestation

- Préparation : 1 jour ;
- Diagnostic des OERT : 1 jour / OERT, soit 14 jours ;
- Finalisation des rapports : 5 jours. NB : après chaque diagnostic le consultant préparera un premier draft de rapport qui sera finalisé ensuite.

TOTAL : 20 jours

Cette prestation, devra être terminée impérativement fin juillet au plus tard.

6.4. Annexe 3 : Chronogramme des activités du prochain semestre

| CHRONOGRAMME ASIRRI-MALI - Février à Juillet 2010 | | Responsable | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Dec | Jan | Fév | Observations |
|---|--|---------------|------|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|--|
| Domaine: Hydraulique - Entretien | | | | | | | | | | | | |
| Fonds d'investissement | Fonds d'investissement: Achat équipement de diagnostic hydraulique pour 2 OERT/village + modalités de prêts | MOK | | x | | | | | | | | Pour OERT "avancées". On commence à diversifier les services suivant le niveau atteint par chaque OERT |
| Fonds d'investissement | Fonds d'investissement: Réflexion stratégie de mobilisation du fonds d'investissement pour des réparations mineurs sur réseaux | AW Elus MOK | x | x | | | | | | | | Pour OERT "avancées" et avec cofinancement. On commence à diversifier les services suivant les OERT |
| Diagnostic | Obtention des plans de chaque OERT (Betico et SATOM) | MC | x | | | | | | | | | Préparer différents formats de fonds cartes pour OERT, CPS, stagiaires... |
| Diagnostic | Préparation session test: comment utiliser les cartes, quel format du rapport, affiner contrat Camara | MC MOK S AW | | x | | | | | | | | |
| Diagnostic | Une session test (1 OERT): Caractérisation hydraulique | MC MOK Elus S | | x | | | | | | | | Après le session conduire une évaluation objective par les élus pour améliorer les sessions suivantes |
| Diagnostic | Caractérisation hydraulique des 13 autres OERT (11/OERT) | MC MOK Elus S | | x | | | | | | | | Doit permettre de faire une formation pour les OERT sur leurs arroseurs + diagnostic participatif du réseau et de la gestion (avec forte mobilisation des membres) + programmation des entretiens / rénovations + envisager des interventions pilotes. NB: suivant le niveau de technicité des problèmes on pourrait envisager un diagnostic complémentaire "expert" |
| Diagnostic | Diagnostic détaillé (synthèses) | S | | x | x | x | | | | | | Les stagiaires doivent pouvoir compléter le 1er diagnostic et l'approfondir, y compris début de typologie selon des critères hydrauliques |
| Diagnostic | Actualisation diagnostic par OERT en préparation campagne suivante | OERT MOK | | | | | | | | x | x | |
| Entretiens | Réalisation des entretiens des canaux et drains tertiaires | OERT | x | x | x | x | x | x | x | x | x | Suivant la programmation des OERT |
| Entretiens | Enregistrement des pratiques d'entretien par les OERT | OERT | x | x | x | x | x | x | x | x | x | Suivant le format préparer |
| Entretiens | Suivi des pratiques (Prendre photos des canaux et drains avant, pendant, après, etc...) | MOK S | x | x | x | x | x | x | x | x | x | |
| Entretiens | Classement / archivage des photos | MOK S | x | x | | | | | | | | |
| "Rénovation" | Décisions d'actions pilotes de rénovations / d'amélioration des réseaux | AW Elus MOK | | | x | x | | | | | | Pour les OERT les plus "avancées": appui médiation avec ON, appui identification / mise en place solutions techniques, suivi évaluation par CPS |
| "Rénovation" | Mise en œuvre et suivi actions pilotes | MOK S | | | | x | x | x | x | x | x | |

Amadou Waïgalo: AW ; Conseiller OERT: Moussa Amos Keita: MOK ; Cheick Abdoul Kadri Keita: CAKK ; Daouda Coulibaly: DC ; IER: Moussa Camara: MC ; Stagiaire: S ; Conseiller Juridique: CJ ; Conseiller Alphabétisation: CA ; Conseiller Conseil Exploitation Familiale: Ko Coulibaly: KC

| | Domaine: Hydraulique - Gestion de l'eau | Responsable | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Dec | Jan | Fév | Observations |
|---------------------|---|--------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|--|
| Suivi des pratiques | Suivi des pratiques d'irrigation par observation régulières des arroseur / des parcelles (14 OERT) | MOK S | | x | x | x | x | x | x | x | x | Activité récurrente lors des visites |
| Suivi des pratiques | Suivi des pratiques d'irrigation par interview des producteurs (problèmes qui se posent...) (14 OERT) | MOK S | | x | x | x | x | x | x | x | x | Activité récurrente lors des visites |
| Suivi des pratiques | Elaboration fiches d'enregistrement des pratiques d'irrigation | CK MOK | x | | | | | | | | | Base fiches CEF: nombres, dates des irrigations, et des assecs) (2 OERT ayant établi le calendrier agricole collectif) |
| Suivi des pratiques | Formation aux outils d'enregistrement des pratiques d'irrigation (2 OERT) | CK MOK | x | | | | | | | | | |
| Suivi des pratiques | Suivi de l'enregistrement des pratiques des producteurs (2 OERT ayant établi le calendrier agricole collectif) | CK MOK | | x | x | x | x | x | x | x | x | NB: Seulement si feu vert donné avant fin juin |
| Suivi / évaluation | Réunion avec l'OERT sur le suivi de la campagne: entretien, gestion de l'eau, pratiques agricoles (2 réunion par OERT / campagne) | MOK S Elus | | | x | | | x | | | | |
| Suivi / évaluation | Interview spécifiques (agriculteurs ou chef arroseur ou bureau OERT ou aiguadier) sur la gestion de l'eau | MOK S | x | x | x | x | | | | | | |

| | Domaine: Production agricole | Responsable | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Dec | Jan | Fév | Observations |
|------------|---|------------------|------|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|--|
| Diagnostic | Rapprochement du rôle de l'Office avec les 2 listes (papier et excel) pour élaborer une liste par arroseur (tableau excel: nom, S, résident, location,...) | MOK S | | | | | | | | | | |
| Diagnostic | Rapprochement liste par arroseur et carte par arroseur | MOK S | | | | | | | | | | |
| Diagnostic | Vérifier les listes avec le élu / personnes ressources / conseillers | MOK Elus | | | | | | | | | | Attention sujet potentiellement sensible car peu concerné des "attributaires fictifs" |
| Diagnostic | Caractérisation rapide agro-socio-éco de chaque OERT (approx 1j/OERT) | CK MOK S | | | | | | | | | | |
| Diagnostic | Caractérisation détailler agro-socio-éco de chaque OERT | S | x | x | x | x | x | | | | | |
| Calendrier | Session de préparation pour le calendrier agricole | MOK MC KC | x | | | | | | | | | Sélectionner les 2 OERT, valoriser le padex des contraintes élaboré précédemment, connaître les varités, élaborer un pré-calendrier (Calcul) |
| Calendrier | Discussions préliminaires avec les deux OERT (sensibilisation) | MOK MC KC | x | | | | | | | | | |
| Calendrier | Réunion de décision de poursuite ou non des activités liées au calendrier agricole | Elus MOK KC AW | x | | | | | | | | | Attention: Si le 20 juin le processus n'est pas suffisamment engagé, alors il est préférable de renoncer à l'activité d'appui à la mise en place d'un calendrier et à l'enregistrement des pratiques agricoles. Poursuivre serait une perte de temps |
| Calendrier | Atelier d'appui élaboration calendriers agricoles pour 2 OERT (1j/OERT) | MOK KC MC Elus S | x | | | | | | | | | |
| Calendrier | Accompagnement mise en œuvre calendrier: sensibilisation / médiation, (accès au crédit: trop tard), facilitation commande d'intrants, calendrier des travaux... | KC MOK Elus | | x | x | x | x | x | x | | | |
| Calendrier | Elaboration fiches d'enregistrement des pratiques (base fiches CEF) | KC | x | | | | | | | | | Attention: Si le 20 juin le processus n'est pas suffisamment engagé, alors il est préférable de renoncer à l'activité d'appui à la mise en place d'un calendrier et à l'enregistrement des pratiques agricoles. Poursuivre serait une perte de temps |
| Calendrier | Formation aux outils d'enregistrement des pratiques agricoles | KC | x | | | | | | | | | |
| Calendrier | Enregistrement des pratiques par les producteurs | OERT | | x | x | x | x | x | x | | | |
| Calendrier | Suivi des enregistrements des pratiques agricoles | KC MOK | | x | x | x | x | x | x | | | |
| Calendrier | Analyses statistiques | | | | | | | | | x | x | |

| | Domaine: Organisation et institutions | Responsable | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Dec | Jan | Fév | Observations |
|----------------|---|-------------|------|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|---|
| Calendrier | Sensibilisation des OERT: calendrier agricole à l'échelle de l'OERT, | Elus | x | x | x | x | x | x | x | | | Activité récurrente |
| Entretiens | Sensibilisation sur l'entretien | Elus | x | x | x | x | x | x | x | x | x | Activité récurrente |
| Général | Sensibilisation sur paiement de cotisation au CPS | Elus | | | | | x | x | x | | | Accompagner la réflexion sur montant, mode de paiement, modalités de gestino, sanctions, |
| Redevance OERT | Sensibilisation sur le paiement d'une redevance / contribution à l'OERT pour les OERT les plus avancées | Elus MOK | | x | x | x | | | | | | Il s'agit des OERT qui pourraient bénéficier d'actions pilotes de "rénovations" / amélioration des réseaux: la contribution de l'OERT servant à financer tout ou partie de la rénovation (co-financement avec le doncs d'investissement?). On commence donc à diversifier les services suivant le niveau atteint par l'OERT |
| Redevance OERT | Ouverture d'un compte "bancaire" pour les OERT les plus avancées | CAKK DC | | x | x | x | | | | | | Il s'agit des OERT qui pourraient bénéficier d'actions pilotes de "rénovations" / amélioration des réseaux: la contribution de l'OERT servant à financer tout ou partie de la rénovation (co-financement avec le doncs d'investissement?). On commence donc à diversifier les services suivant le niveau atteint par l'OERT |
| Redevance OERT | Formation en gestion pour les OERT les plus avancées | CAKK DC | | x | x | x | | | | | | Il s'agit des OERT qui pourraient bénéficier d'actions pilotes de "rénovations" / amélioration des réseaux: la contribution de l'OERT servant à financer tout ou partie de la rénovation (co-financement avec le doncs d'investissement?). On commence donc à diversifier les services suivant le niveau atteint par l'OERT |
| Redevance OERT | Sensibilisation sur le paiement d'une redevance / contribution à l'OERT | Elus | | | | | | x | x | x | | Seulement pour les OERT ayant atteint un niveau suffisant |
| Général | Sensibilisation générale sur la mobilisation des membres | Elus | x | x | x | x | x | x | x | x | x | |
| Règles | Appui au respect des règlements intérieurs et statuts | CJ MOK | x | x | x | x | x | x | x | x | x | |
| Règles | Appui à l'amélioration des RI (sur la base des pratiques réelles de l'OERT): réunion OERT pour se doter de règles pour des situations | CJ MOK | | | | | | | | | | |
| Général | Intervention en cas de tensions / conflits au niveau des OERT | Elus | x | x | x | x | x | x | x | x | x | |

| | Domaine: Socio-culturel et foncier | Responsable | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Dec | Jan | Fév | Observations |
|-------------------------|---|--------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|---|
| Général | Intervention en cas de tensions / conflits au niveau des OERT | Elus | | | | | | | | | | |
| Diagnostic | Caractérisation rapide contrats attributaires/exploitants (cas non-résidents): 1 réunion CJ+stagiaires avec les élus du CPS | CJ Elus MOK S | | x | | | | | | | | |
| Diagnostic | Caractérisation détaillée contrats attributaires/exploitants (cas non-résidents): interview avec des agriculteurs | S MOK | | x | x | x | | | | | | |
| | Domaine: Alphabétisation | Responsable | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Dec | Jan | Fév | Observations |
| | Module d'alpha-gestion ou alphabétisation?? | CA | | | | | | | | | | |
| | Domaine: Transversale | Responsable | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Dec | Jan | Fév | Observations |
| Diagnostic | Elaboration de la typologie des OERT | S MOK KC | | | x | x | | | | | | |
| Evaluation | Réunion d'évaluation annuelle des prestation en préparation du nouveau contrat et pour le paiement de la cotisation: 1 réunion par OERT | MOK Elus AW autres | | | | | x | x | x | | | Articuler la prochaine mission IRAM avec cette activité? |
| Evaluation | Réunion de synthèse au niveau du CPS | MOK Elus AW autres | | | | | x | x | x | | | |
| Evaluation | Réunion de synthèse au niveau de la FCPS | MOK Elus AW autres | | | | | x | x | x | | | |
| | Gestion du projet | Responsable | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Dec | Jan | Fév | Observations |
| Gestion projet | Réunion mensuelle de programmation au CPS (y compris stagiaires) | AW | x | x | x | x | x | x | x | x | x | |
| Gestion projet | Réunions trimestrielles de programmation (CPS + Direction de Zone ON) | COERT et élus | | x | | | x | | | x | | |
| Gestion projet | Rédaction du rapport d'activités semestriel | | | x | | | | | | | | |
| Gestion projet | Rédaction du rapport financier semestriel | | | x | | | | | | | | |
| Composante Transversale | Préparation mission Cambodge: décision sur les deux participants,obtention passeport et visa, réservation avion, assurance, | | x | x | x | x | | | | | | Attention: l'obtention des passeports et visas peut prendre plusieurs mois! |
| Composante Transversale | Préparation mission Cambodge: termes de référence | | | | x | | | | | | | |
| Composante Transversale | Visite d'échange au Cambodge (conseiller OERT + 1 élu) | | | | | x | | | | | | 2ème quinzaine de septembre après la fête du Ramadan le 9 sept) |
| Composante Transversale | Accueil de l'équipe Haïti à Niono (Tabaski le 16 nov, donc soit la semaine du 1/11 ou la semaine du 22/11) | | | | | | | x | | | | |
| Stage | Restitution des stagiaires | | | | | x | | | | | | |
| IRAM | Mission d'appui IRAM | | | | | | ? | ? | ? | | | |